

DELIBERATION DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE DU RHONE, DES ILES ET DES LONES

L'an deux mil huit, le 18 février, le comité syndical du **S.M.I.R.I.L** étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Marie-Claude GAILLOT, Présidente :

Étaient Présents : Mesdames M-C GAILLOT (Ternay), J. POMARES (Feyzin), G. PALLEJA (Le Grand Lyon), Messieurs J-C FROIDEFOND (Millery), B. YVOREL (Sérézin du Rhône), G. ROBIN (Irigny), G. VERZIER (Grigny), E. BRUN-PICARD (Vernaison)

Étaient Absents : Madame F. GAUQUELIN (Millery), R. VILLEJOBERT (Ternay), DUPRE LA TOUR (Vernaison), R. BALME (Grigny), Y. BLEIN (Le Grand Lyon), G. BARRAL (Le grand Lyon), G. ALLAIS (Le Grand Lyon), P. DELORME (Conseil Général du Rhône)

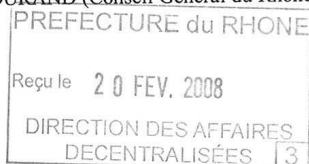
Étaient excusés : Madame J. VOTTERO (Conseil Général du Rhône), Messieurs J. FURNION (Sérézin du Rhône), J-L da PASSANO (Irigny), R. DURAND (Conseil Général du Rhône), M. PASSI (Conseil Général du Rhône)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 11

Titulaires présents : 6

Suppléants présents : 2

Date de la convocation : 1^{er} février 2008



APPROBATION DU PLAN DE GESTION ET DE LA CONVENTION CNR SMIRIL

Un projet de convention pour l'approbation et la mise en œuvre du plan de gestion des Îles et Lômes du Rhône, a reçu l'accord de principe de la CNR. La préparation de ce plan et des modalités de mises en œuvre ont été testées, depuis quelques années, en étroite liaison avec la CNR et le réseau associatif. Le dispositif ayant montré son efficacité et sa réactivité à la satisfaction de tous.

La gestion pratiquée vise à mettre en place un plan de gestion du site.

La forme du plan de gestion et ses orientations ont été approuvées à l'unanimité par le conseil syndical le 14 novembre 2005.

Le plan de gestion est composé :

- + du document d'orientation politique voté le 14 novembre 2005,
- + du document technique de référence élaboré à partir de l'étude préalable du CREN, du travail de synthèse mené avec le CORA et de la confrontation avec les opérations pilotes de gestion menées en parallèle,
- + de cartes thématiques régulièrement mise à jour et complétées grâce au Système d'Information Géographique,
- + des fiches opérationnelles progressivement constituées qui assurent la liaison permanente avec les actions de terrains.

Ce plan est préparé de façon très pragmatique, loin du dogmatisme habituel. Il fait l'objet de travaux pilotes depuis 2001 (lutte contre la renouée, maintien d'espaces ouverts, gestion des zones humides...) qui permettent de s'assurer de la maîtrise technique et financière des interventions.

Les fiches pilotes de gestion (5 dans un premier temps) ont été élaborées en liaison avec les opérations de gestion pour mieux faire comprendre et partager les objectifs de gestion d'un espace de nature sauvage. Elles sont appropriées par l'agent technique qui les utilise pour formaliser ses interventions et comme support pédagogiques vis-à-vis des personnels en insertion, mais aussi progressivement dans le cadre des projets pédagogiques avec les écoles. Ces fiches comme toutes les interventions du SMIRIL, contribuent à la constitution de supports pédagogiques nombreux et variés mis à disposition des écoles, du public, des services...

Pour la partie du territoire de Vernaison, bénéficiant du régime forestier, le plan d'aménagement forestier, préparé par l'ONF en 2004, intègre toutes les fonctions (économique, sociale,

environnementale) assurées par la forêt, et fait partie intégrante du plan de gestion global des Îles et Lômes du Rhône. Le SMIRIL prends en charge les travaux liés à la réhabilitation et à l'amélioration de la diversité biologique, la commune assure les travaux liés à la gestion de la fonction production de la forêt communale.

Le conseil syndical après avoir pris connaissance de la convention, du plan de gestion et après en avoir débattu décide à l'unanimité :

- + d'approuver le plan de gestion des Îles et Lômes du Rhône,
- + d'approuver la convention de gestion CNR SMIRIL
- + d'autoriser la Présidente du SMIRIL à signer la convention plan de gestion

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

La Présidente, Marie-Claude GAILLOT

SYNDICAT MIXTE DU RHONE
 DES ILES ET DES LONES
 Rue Adrien Dubouché 69420 GRIGNY
 Tel. 04 77 20 19 30
 Fax 04 37 20 19 29